



**2<sup>DA</sup> SESSIONE URDINARIA DI U 2024**  
**RIUNIONE DI I 26 È 27 DI SETTEMBRE DI U 2024**

**2<sup>ÈME</sup> SESSION ORDINAIRE DE 2024**  
**RÉUNION DES 26 ET 27 SEPTEMBRE 2024**

**N° 2024/O2/054**

**Question orale déposée par M Saveriu LUCIANI  
au nom du groupe « AVANZEMU »**

**OBJET : EDITION LITTERAIRE EN LANGUE CORSE.**

Monsieur le Président du Conseil exécutif,

Voici bientôt deux ans, nous adoptions à l'unanimité, via la délibération N° 22/165 AC de notre assemblée, un rapport d'orientation sur la politique linguistique.

Sans rappeler les grands axes du plan Lingua 2020, l'attente de la signature du Contrat de Plan État Région 2021-2028 et celle de la convention Langue Corse avec le Recteur d'Académie et le Préfet pour poser les nouveaux enjeux et objectifs dévolus à la langue Corse, sa place et son rôle dans le système scolaire, le sujet dont nous souhaitons parler ici portera sur la littérature corse.

Plus spécifiquement sur la littérature écrite en langue corse.

Si plusieurs écrivains se distinguent dans le domaine de la littérature française, c'est tout en leur honneur et en celui de la Corse, sans parler évidemment de Jérôme Ferrari, la publication d'ouvrages en prose ou en poésie *in lingua nustrale* apparaît quasiment léthargique.

Manifestement, si au cours de bientôt dix années de mandature nationaliste il y a lieu de constater des éléments positifs et parfois décisifs, tout au moins au plan de la symbolique, depuis quelques temps il est regrettable de ne constater d'impulsion significative, mais un tassement, voire même une régression, sur le plan des publications.

Le constat s'applique aussi à la problématique de l'élargissement du public, et par là même à l'absence d'une politique de soutien affirmée à la promotion des auteurs se risquant à la création en langue minorée.

Au moment où notre pays doit proclamer en direction de l'Etat le droit linguistique fondamental, nous naviguons paradoxalement dans un contexte largement défavorable.

Sans rentrer dans le débat général qui devra nous occuper, espérons-le, très prochainement, et ainsi revenir à cette question prégnante de l'édition en langue Corse et à son soutien institutionnel, force est de constater que, malgré l'existence d'une source de financement pour cette production, on peut considérer à bon droit que la littérature d'expression corse subit une atonie persistante : en l'état, elle ne peut aller qu'en s'aggravant, ceci d'autant plus qu'elle ne bénéficie d'aucun effort significatif d'accompagnement culturel de la part des institutions.

Notre question sera donc double :

- Est-il possible de dresser un état objectif et lucide de l'édition littéraire en langue corse ?
- Quelles actions comptez-vous engager pour donner à connaître, à un large public, les ressources littéraires, linguistiques de notre langue et le potentiel créatif de ceux qui ont fait le pari et pris le risque de bâtir la dignité du corse en tant que langue littéraire, servant en cela, par engagement et fidélité, les objectifs du *riacquistu* ?

Je vous remercie.